



Vous avez déjà demandé vos retraites auprès de tous vos régimes de base et complémentaires. Si vous avez déposé une demande à l'aide de ce service en ligne, vous serez tenu informé par e-mail de son avancée. Certains régimes pourront vous contacter directement pour vous consulter sur des points particuliers.

Avant de commencer votre demande, veuillez consulter cette vidéo :

Demander ma retraite en ligne



Cette demande concerne l'ensemble de vos retraites personnelles.

La retraite progressive et la retraite de réversion ne sont pas concernées. ?

Votre demande de retraite doit être effectuée :

4 à 6 mois

avant la date de départ souhaitée.



Retraites de la
**fonction
publique**
(sauf
**l'éducation
nationale**)

6 à 9 mois

avant la date
de départ
souhaitée.

Retraite de
**l'éducation
nationale**

**6 à 18
mois**

avant la date
de départ
souhaitée.

Retraite des
**industries
électriques et
gazières**
Retraite de la
**Banque de
France**

**au plus
tôt 12
mois**

avant la date
de départ
souhaitée.

✕ Quitter ce service



Ce service est proposé par vos régimes de retraite.

Votre avis nous intéresse

EN
SAVOIR
PLUS
SUR LE
MONTANT
DE LA
RETRAITE



Twitter



[Plan du site](#)

[Informatique et libertés](#)

[Mentions légales et CGU](#)